

L'an mil huit cent cinquante, le <sup>jour de l'année</sup> vingt-troisième jour du mois  
 d'Octobre à quatre heures du soir, Pardevant nous Louis  
 Joseph Obert, maire, officier de l'état civil de la commune de  
 Wisnermes Canton et arrondissement de Saint-Omer, Départe-  
 ment du Pas-de-Calais a comparu Louis Joseph Delplace,  
 âgé de quarante deux ans, ouvrier papeterier demurant en cette  
 commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin  
 qu'il a déclaré être né de lui en son domicile au jour d'hui à  
 midi et de Dame Constance Elise Mailant, âgée de quarante  
 deux ans, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms  
 de Marie Hermance. Les dites présentation et déclaration  
 ont été faites en présence d'Adrien Silvestre Braquet, âgé de  
 quarante huit ans, menuisier et de Florentin Bée, âgé de  
 quarante trois ans, manouvriers tous deux domiciliés en cette  
 commune et ont les témoins et le comparant déclaré  
 ne savoir signer de ce interpellé et nous adons signé  
 le présent acte après lecture faite.

No = 39  
 Delplace  
 M<sup>me</sup> Hermance  
 légitime

M. Obert